



<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 25 Procurations : 3 Absents : 1 Votants : 28 Pour : 28</p>	<p>L'an deux mille vingt, vingt-deux octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 16 octobre 2020</p>
<p>PRESENTS : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Pascal NGUYEN, Orlane LABAT, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT</p> <p>PROCURATIONS : Marie-Ange KOFFEL à Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIGAL à Ana ROLDAN, Françoise MALEPLATE à Cynthia GONZALEZ</p> <p>ABSENT : Olivier CHAPRON</p> <p>Secrétaire de séance : Orlane LABAT</p>	
<p>N° 4704</p> <p>OBJET :</p> <p>Révision libre de l'Attribution de Compensation (AC) Investissement 2020</p>	<p>Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020.099 du 9 juillet 2020 approuvant la révision libre des attributions de compensation investissement 2020,</p> <p>Vu le 1° bis du V de l'article 1609 nonies C du CGI qui prévoit la possibilité de fixer librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des Communes membres intéressées ;</p> <p>Au titre des ajustements d'attribution de compensation, Le Muretain Agglomération propose pour la commune de Seysses :</p> <p style="text-align: center;">➤ - 148.065 € en AC d'investissement</p> <p>Cela correspond au montant des travaux de voirie 2019 excédant le droit de tirage annuel.</p> <p>Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'accepter la révision libre de l'Attribution de Compensation investissement 2020 telle que proposée par Le Muretain Agglomération dans sa délibération n°2020.099 du 9 juillet 2020.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accepte la révision libre de l'Attribution de Compensation investissement 2020 telle que proposée par Le Muretain Agglomération dans sa délibération n°2020.099 du 9 juillet 2020
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 30 OCT. 2020</p> <p>Affiché le : - 3 NOV. 2020</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 26 octobre 2020</p> <p style="text-align: center;">Le Maire, Jérôme BOUTELOUP</p> <div style="text-align: right;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div>